

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2021

---

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE  
LOCALE - (N° 4406)

## AMENDEMENT

N° CD56

présenté par

Mme Gayte, M. Causse, M. Zulesi, Mme Degois, Mme Vidal, M. Kerlogot, Mme Brugnera,  
M. Corceiro, M. Cazenove, M. Daniel et M. Roseren

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 9 QUINQUIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.